



29/01/2025 - Intersyndicale AVS/DMS Campus Mérignac

SOYEZ FIER DE VOUS !

LA DIRECTION COMMENCE À PERDRE PATIENCE



NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE

AVS-DMS

JEUDI 30 JANVIER

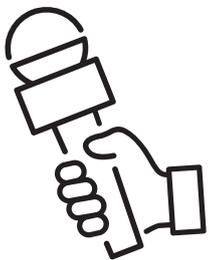
7H00

TRACTAGE ENTRÉES POUR LES PLUS MOTIVÉS

10H00

RDV CAMPUS CAFÉ

LA PRESSE SERA LÀ - ON COMPTE SUR VOUS



UN SONDAGE EST OUVERT, ON A BESOIN DE VOTRE AVIS



1000 PERSONNES C'EST POSSIBLE



**OU RDV SUR WOOC LAP.COM
CODE EVENEMENT : UDBAQT**



LETTRE INTERSYNDICALE GROUPE



NAO : la direction du groupe Thales refuse toujours une juste rémunération et renvoie la balle aux entreprises => Amplifions notre mobilisation !

Partout dans notre Groupe les mouvements pour une politique salariale à la hauteur des enjeux, s'organisent. Au siège du Groupe aussi, l'intersyndicale centrale avait appelé à un rassemblement le jeudi 23 janvier à Meudon devant le siège du Groupe. Cette mobilisation a réuni environ 450 salariés durant plus de 2 heures.

Une délégation intersyndicale a été reçue par la direction. **On aurait pu croire que cette dernière avait des propositions à faire quant aux négociations salariales. Que nenni !!!**

La direction a proposé de discuter d'un tas de sujets, et encore avec une échéance sur 2026, mais surtout pas des salaires.

Puisque la direction de Thales est sourde aux légitimes revendications des salariés, et devant la fin de non-recevoir du Groupe et des directions locales qui annoncent un peu partout une application unilatérale de la politique salariale,

L'Intersyndicale Groupe appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation.

Organisons ensemble le jeudi 30 Janvier 2025, des actions sur tous les établissements de notre Groupe.

Pour mémoire, les résultats de Thales sont exceptionnels, les carnets de commandes sont globalement pleins, les actionnaires et les hauts dirigeants du Groupe en ont leur part et même un peu plus. Les salariés veulent la leur à travers une politique salariale juste.

Pour rappel, les organisations syndicales Groupe réunies en intersyndicale réclament :

- Un budget d'augmentation de la masse salariale d'au moins 3,5 %, se décomposant ainsi :
 - o Une Augmentation Générale de 120 € minimum pour toutes et tous ;
 - o Un budget d'Augmentations Individuelles de 1,5 % ;
- La mise en place d'une réelle prime d'ancienneté progressive pour tous les salariés mensuels (nouveaux entrants comme anciens) ;
- L'application de la grille des Salaires Minimum Hiérarchique + 5 % pour toutes les entités du groupe Thales ;
- Le retour sur le calcul de la part variable et l'abandon des contraintes supplémentaires instaurées en 2024 ;
- La suppression des distributions d'actions gratuites réservées aux cadres dirigeants et la réintégration du budget

dans le budget dédié aux augmentations de salaires ou la généralisation des actions gratuites pour tous ;

- La suppression de tout projet de rachat d'actions pour annulation.

Non, ces revendications ne sont pas trop élevées, notre Groupe ne s'est jamais aussi bien porté économiquement !

En 2024 Thales a dilapidé vers les marchés financiers :

- 700 millions d'€ de dividendes
- 300 millions d'€ de rachat d'actions pour destructions

1 milliard d'€ ! soit plus de 1000€ par mois et par salarié dans le monde... et quoi au final pour nos augmentations de salaires ?

CFDT: Anthony PERROCHEAU
CFE-CGC: Marc CRUCIANI
CGT: Gregory LEWANDOWSKI
CFTC: Stéphane KHATTI

Sandrine CORNUT
Daniel FOURMESTRAUX
Philippe JESOVER
Lydie VILLERMET

Meudon, le 28 janvier 2025